



Paris, lundi 30 septembre 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/07609

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Embâcles (autres que glace) (enlèvement
d'une voiture tombée à l'eau)****SEINE - BIEF D'EVRY****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 30/09/2024 de 14:00 à 18:00o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief d'Evry)**entre les pk 134.000 (amojt du pont Patton) et pk 134.500 (aval du pont Patton) -
Rive droite**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs es bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'enlèvement d'un véhicule immergée en amont rive droite du pont Patton pendant la période indiquée ci-dessus.

Cette intervention sera réalisée depuis un bateau de travail de Voies Navigables de France, avec les plongeurs de la Brigade Fluviale, dont le pilote assurera une veille permanent sur la VHF (canal 10).

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place, ne pas serrer la rive droite et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/10/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT